

## Dictionnaires historiques et enseignement

**Françoise Guerard**, EA 170, Langues romanes : acquisition, linguistique, didactique.  
Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris III

Qu'est-ce qu'un dictionnaire historique ? Un dictionnaire qui expose sous forme alphabétique ou alphathématique des faits historiques, ou traite de divers sujets sous forme historique. L'ouvrage peut s'intéresser à la fois aux hommes et aux lieux ; ou uniquement à des personnages : on les dit alors souvent « dictionnaires biographiques » ou « de biographies ». Ou bien à l'histoire du monde : le plus connu aujourd'hui est le *Dictionnaire encyclopédique d'histoire* de Michel Mourre. Ou bien à une époque, une partie du monde, un État, une institution. Au hasard, le *Dictionnaire d'histoire de France*, publié sous la direction d'A. Rowley, le *Dictionnaire historique de la Papauté*, dirigé par Ph. Levillain, le *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, de G. Posener, S. Sauneron et J. Yoyote. Le sujet peut ne pas concerner directement des institutions, des lieux ou des personnes, par exemple le *Dictionnaire historique de la langue française* d'A. Rey. Nous ne nous intéresserons ici qu'aux dictionnaires historiques généraux (histoire événementielle, géographie, biographies).

Depuis que la diffusion de l'imprimerie a facilité celle du français qui supplante peu à peu le latin, l'histoire des dictionnaires historiques en langue française est longue. J'aimerais citer le surprenant *Epithetes* de Maurice de la Porte (1571), recueil alphabétique, de *Age* à *Zethe*, comportant essentiellement des substantifs assortis de multiples épithètes ("Abeille" en a 37). On n'y trouve pas de définitions au sens moderne, mais des descriptions et/ou des informations sur des objets du savoir, des précisions d'usage, des commentaires sentencieux, des conseils espiègles et des avertissements désinvoltes, toutes choses fort éloignées du contenu d'un classique dictionnaire historique. Mais l'ouvrage intègre aussi des noms propres soigneusement décrits qui couvrent les domaines les plus variés : la Bible, la mythologie gréco-romaine, la littérature, l'histoire ancienne et moderne, voire contemporaine (Catherine de Médicis, Charles IX, la reine Margot - qui n'était encore que Marguerite de Valois - et une pleine brassée de princes du sang sont ensevelis sous les dithyrambes), la géographie, l'histoire des sciences, la fable... Ce délicieux ouvrage, du format d'un livre de poche (12x18 cm), évoque ainsi partiellement nos modernes dictionnaires historiques.

Le genre se fixe assez vite, et surgit le céléberrime Moréri : *Le grand dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'histoire sainte et profane*, dû à un ecclésiastique du diocèse de Lyon. Paru en 1674, il a été constamment réédité jusqu'en 1759, chaque édition faisant l'objet de remaniements, corrections et ajouts aux multiples auteurs ; l'ouvrage avait un volume à l'origine, en 1759, il en a dix.

Une vingtaine d'années plus tard paraît à Rotterdam le *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle. Dans la préface de la première édition (1696), l'auteur tire à boulets rouges sur le Moréri, qu'il qualifie de tissu d'erreurs, puis analyse la concurrence, apparemment sauvage. Bien des sujets qu'il voulait traiter l'ont déjà été par d'autres et l'offre commerciale est surabondante : un dictionnaire de la Bible (1693) ; un dictionnaire d'histoire ecclésiastique ; une traduction anglaise du Moréri (1695) et un

supplément à ce même Moréri, en cours de réalisation en Hollande ; une nouvelle édition du Moréri, revue et augmentée, en cours d'élaboration ; le projet d'un certain Chapuzeau, qui a publié (1694) le plan d'un dictionnaire historique ; un ouvrage sur les *Éloges* de J.-A. de Thou (1696)...

En France et en Europe (le Moréri ne sera pas traduit qu'en anglais, mais aussi en latin, allemand, italien et espagnol), il existe donc un public pour ce genre d'ouvrage. L'intérêt ne faiblit pas. Parmi les nombreux dictionnaires historiques, d'histoire et de géographie, biographiques, et autres, offerts aux lecteurs depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, on se bornera à citer les plus célèbres. Un bénédictin, dom Chaudon, écrit un *Dictionnaire historique portatif* ; il a un tel succès que l'ensemble, qui comptait 4 tomes à la parution, en 1766, est passé à 21 volumes en 1810-1812. Le *Nouveau dictionnaire historique-portatif*, dont la seconde édition, imprimée à Amsterdam en 1771, annonce que le premier tirage a été épuisé presque immédiatement, est prudemment attribué à « une société de gens de lettres » ; il comprend 4 tomes in 16°.

Le siècle suivant s'ouvre sur une œuvre gigantesque, la *Biographie universelle ancienne et moderne* (titre abrégé...) de Louis-Gabriel Michaud. L'ouvrage est entamé en 1806, arrêté, repris en 1810 et (provisoirement) achevé en 1828. Ses 52 volumes, plus de très nombreux suppléments, n'ont cessé d'être remaniés. L'ouvrage, plus de cent fois remis sur le métier et interminablement poli et repoli, a trouvé sa forme et son format définitifs au début des années 1860. Il a été copié sans beaucoup de vergogne par Firmin Didot, qui confia à Hoëfer la direction d'une *Nouvelle biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, dont les 46 tomes ont été publiés entre 1852 et 1866.

Des projets de ce genre, qui demandent d'énormes investissements, ne sont plus guère dans l'air du temps : le monumental *Dictionnaire de biographie française*, entrepris par Letouzey et Ané en 1932, compte une vingtaine de volumes, mais n'est toujours pas achevé. Le public intéressé rechigne aujourd'hui à consacrer plusieurs rayons de bibliothèque à ces lourds ouvrages et consulte plus volontiers Internet.

Dès les années 1830-1850, des dictionnaires aussi maniables que les modestes « portatifs » de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle sont offerts au lecteur. Le *Dictionnaire général de biographie et d'histoire, de mythologie, de géographie* (titre abrégé...) de Marie Nicolas Bouillet, publié par Hachette en 1842, est en un seul volume in 8°. De même format, le *Dictionnaire de biographie et d'histoire*, de Charles Dezobry et Jean-Louis Bachelet (1857), en compte deux. De maniement aussi facile, le *Dictionnaire universel des contemporains*, de G. Vapereau (1858), est une sorte de *Who's who* avant l'heure. L'auteur reprend une idée déjà exploitée par Em. Babeuf, le fils de Gracchus Babeuf (*Biographie universelle et portative des contemporains, ou Dictionnaire historique des hommes vivants*, cinq volumes, 1834), ou (dans une perspective plus politique) par G. Sarrut (*Biographie des hommes du jour*, 6 volumes, 1835-1842). Ne s'intéressant qu'à des personnages en vie au moment de la mise sous presse, ce type de dictionnaire impose de constantes mises à jour ; la carrière commerciale du plus célèbre, le Vapereau, en a été obérée.

Ces ouvrages sont destinés à des clientèles différentes. À l'origine, le Moréri s'adresse à un assez large public, celui des personnes cultivées du temps : gens de lettres, savants, gens de robe, docteurs en Sorbonne, régents de collège, gens d'Église, officiers royaux... Le temps passant, il devient l'ouvrage de base de ce qu'il est convenu d'appeler une « bibliothèque de château », ensemble souvent hétéroclite d'œuvres classiques, d'ouvrages d'histoire nationale et locale, de chroniques militaires, de livres de piété, de romans, de mémoires, de récits de voyage... Il a perdu son caractère d'ouvrage d'érudition (si négative que soit l'opinion de Pierre Bayle sur ladite érudition) pour servir de référence incontestable à son propriétaire, généralement attaché aux traditions. Aux traditions historiques et culturelles, d'abord : tel personnage est-il « dans le Moréri » ? Si oui, il vaut qu'on s'y intéresse, si non... Puis aux traditions familiales : mon ancêtre X est-il « dans le Moréri » ? Si oui, je suis rassuré, j'appartiens à une lignée honorable (voire célèbre). Pour peu qu'à l'attachement aux traditions se superposent des prétentions nobiliaires, la quête se complique : mon ancêtre est dûment répertorié avec son titre ? Tout va bien, celui que je porte est justifié. Dans le cas contraire...

L'évolution du Moréri s'est amorcée tôt. Dans la page de titre de la première édition (1674), rien n'évoque le moindre souci de flatter la noblesse. L'auteur précise à quels personnages il s'intéresse : outre les dieux et les héros, ce sont rois d'ici et d'ailleurs, princes de l'Église, empereurs païens et chrétiens de l'Antiquité ou des temps modernes, « Princes Illustres, & [...] grands Capitaines, & autres personnes de toute sorte de Professions, renommées ou par leur erudition, ou par leurs Ouvrages, ou par quelque action éclatante ». Le mérite personnel, le courage, l'importance politique, le talent, la vertu, voire la sainteté, tels sont les critères de choix. La page de titre de la deuxième édition (1681), que Moréri n'a pu achever, mais qu'il avait dirigée jusqu'à sa mort, en 1680, et qui est passée d'un tome (1674) à deux, semble identique, au titre près : l'histoire « sainte et profane » est devenue l'histoire « sacrée et profane ». Comme la première, elle offre une longue énumération des sujets abordés : les pages de titre font alors fonction de sommaires détaillés. Mais, à la fin de cette énumération, en bas de page, la liste d'origine est complétée par une ligne en petits caractères : « Les Genealogies, & les actions memorables de plusieurs Familles Illustres ». Dans les éditions ultérieures, le propos devient de plus en plus explicite : « les actions mémorables » disparaissent et les généalogies, d'abord françaises, deviennent celles « des familles illustres de France et d'autres pays », puis « et des autres pays de l'Europe ». Cette caractéristique a dû plaire. Dans la préface de l'édition de 1759, les éditeurs précisent : « À l'exemple de nos prédécesseurs, nous avons cédé à l'empressement de plusieurs familles, qui ont demandé que leurs généalogies fussent comprises dans cette édition. » Imperceptiblement, on a ainsi glissé vers le Bottin mondain. Cela n'a pas échappé aux critiques : « On a reproché au *Dictionnaire* de Moréri [...] de contenir un trop grand nombre de généalogies ; ce qui peut en effet le faire ressembler parfois à certains nobiliaires de nos provinces. » (L.-G. Michaud, *Biographie universelle ancienne et moderne*, tome XXIX, p. 296).

Il est facile de jeter sur ce naïf snobisme un regard ironique. Cette même préface de 1759 permet de se forger une opinion plus juste. Ses auteurs ont constaté que de très nombreux articles de géographie étaient défectueux. Ils les ont donc « tout de

nouveau » refaits, car « il est des personnes à qui le Moréri tient lieu de tout. » On peut regretter que cet ouvrage soit référence unique pour nombre de familles, il est sot de s'en moquer.

Le livre de Pierre Bayle n'a pas connu cet engouement posthume. Certes souvent réimprimé jusqu'en 1830, avec divers ajouts et mises à jour, il ne joue pas ce rôle d'oracle ; absent de l'immense majorité des bibliothèques familiales, il n'est pour ses lecteurs, depuis longtemps, qu'un objet littéraire.

Dans la production du XIX<sup>e</sup> siècle, se détachent le Bouillet et le Dezobry. Peu encombrants, relativement peu chers, ils sont accessibles à des bourses modestes et trouvent facilement place dans les bibliothèques des lycées et collèges. Publié en 1842, le Bouillet excite la verve assassine de Pierre Larousse : « Cet ouvrage est une compilation assez bien faite, malgré ses lacunes et ses erreurs, mais qui ne mérite certes pas la vogue et l'autorité que lui ont données la haute position de son auteur dans l'enseignement (Bouillet était professeur de « ce qu'on entend par *philosophie* dans l'Université »), l'approbation spéciale de l'Université, celle de l'archevêque de Paris, enfin l'appui des grandes corporations laïques et ecclésiastiques qui disposent de l'enseignement public. » Les lignes suivantes donnent la raison de cette hargne. L'instituteur de Toucy, attaché à la laïcité de l'enseignement, ne pardonne pas les palinodies d'un opportuniste dont il fait sa tête de Turc : « l'ouvrage [...] avait été mis à l'index pour quelques passages qui avaient déplu. Mais l'auteur se hâta de remanier son œuvre, et obtint, par sa docilité, la levée de l'interdit. » Cette « docilité » a beaucoup contribué au succès du dictionnaire, largement consulté dans les familles catholiques pratiquantes : le Larousse était à l'index.

Furieux de ce qu'il considère comme une gloire usurpée, Pierre Larousse est ravi de noter, à propos du Dezobry, son cadet de quinze ans, qu'il lui a « enlevé une bonne part de [sa] vogue et [tend] de plus en plus à se substituer à [sa] place dans les établissements d'instruction publique. »

Quoi qu'il en soit, ces deux ouvrages sont emblématiques de la place, toute nouvelle et au demeurant faible, du dictionnaire historique dans l'enseignement. Précisons, d'abord, que l'histoire n'était pas obligatoirement enseignée à l'école : les maîtres et maîtresses apprennent aux enfants à lire, écrire et compter. Plus précisément, comme l'énonce la loi Guizot, le programme comprend « l'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture, les éléments de la langue française et du calcul, le système légal des poids et mesures ». L'apprentissage du français se réduit à peu près à celui de l'orthographe. Quant à l'histoire, sous la Restauration et la monarchie de Juillet, elle est matière facultative à l'école. Il s'agit, bien entendu, de l'histoire de France, à l'exposé strictement chronologique, dynastie par dynastie, de Pharamond à (selon l'époque) Charles X ou Louis-Philippe. Dans l'enseignement secondaire l'histoire est généralement abordée par le biais de l'histoire ancienne (suprématie du latin oblige).

N'oublions pas, en outre, que jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, « apprendre l'histoire », c'est, d'abord, lire les historiens anciens, grecs et latins. Mais il faut se garder de tout anachronisme. Que l'histoire ne constitue pas une « matière » scolaire, une

« discipline », n'implique pas, comme le fait remarquer Annie Bruter dans son ouvrage *L'histoire enseignée au Grand Siècle*, qu'on ne l'enseigne pas. Elle rappelle l'existence de nombreux « abrégés » à usage pédagogique, dont certains sont anciens. Au hasard : *Le Parterre historique ou l'Abrégé de l'Histoire Universelle Composé en latin par le Père Jean de Bussières [...] et nouvellement mis en François par le mesme* (1667) ; *Méthode facile pour apprendre l'histoire de France*, par D\*\*\* [S. Gueulette] (1684) ; *Les Antiquitez gauloises et françoises*, par C. Fauchet (1599)... En outre, pour les époques antérieures à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est une illusion de restreindre l'apprentissage de l'histoire aux salles de classe : « Il est apparu que les premières traces d'un enseignement autonome de l'histoire ne devaient pas être recherchées dans l'enseignement des collèges de l'Ancien Régime, mais plutôt du côté de l'éducation domestique, dispensée par un ou des précepteurs sous la surveillance du chef de famille, telle qu'on la trouve notamment dans la haute aristocratie, de robe ou d'épée, et dans la famille royale » (op. cit., p. 25).

Avec la multiplication des collèges, et notamment des collèges de l'Oratoire et de la Compagnie de Jésus (congrégations qui se disputent la gloire d'avoir été la première à faire entrer l'histoire dans le cursus des études), le dictionnaire historique pénètre dans les bibliothèques d'établissement. Dans les salles de cours ? Sans doute pas ; on manque de témoignages, la plupart des ouvrages consacrés à l'histoire de l'éducation n'en disent mot.

Le marché s'ouvre, cependant, et les grands éditeurs s'y intéressent. C'est rentable, tellement rentable que, parfois, ils avancent masqués. Louis Hachette, qui publie Bouillet, encourage un de ses employés, Charles Emmanuel Magdeleine, à voler de ses propres ailes et place des capitaux dans la petite société que ce dernier fonde en 1839 avec Dezobry, la société Magdeleine et C<sup>ie</sup> dont « l'un des objets principaux [...] devra être la librairie classique et religieuse en ce qui concerne les séminaires et les maisons d'éducation des deux sexes tenues par des communautés religieuses. » Si Pierre Larousse avait su, il aurait sans doute tempéré son enthousiasme. Quoiqu'il en soit, la petite société prend son indépendance en 1840, le dictionnaire est racheté par Tandou, éditeur de moyenne importance, avant de passer en 1865 chez Delagrave, autre poids lourd du secteur. Le Bouillet poursuit sa carrière dans sa maison d'origine, il fait partie de l'importante série de dictionnaires de spécialité publiés par Hachette avant le Littré. Ils sont destinés aux adultes, aux lycéens, aux collégiens, pas aux écoliers.

Ces écoliers, pourtant, Louis Hachette ne les a pas oubliés. Né en 1800, il achevait ses études à l'École normale lorsque, en septembre 1822, Mgr Frayssinous, grand-maître de l'Université depuis juin de la même année, la supprime d'un trait de plume, l'accusant de dispenser un enseignement « entièrement détaché de la religion. » Le jeune homme ne peut obtenir l'autorisation d'ouvrir un pensionnat. Après quelques années d'errance professionnelle (étudiant en droit, précepteur...), en 1826, il achète à J.-F. Brédif son brevet de libraire et son fonds, et s'installe au quartier latin. Il édite des auteurs classiques, puis des dictionnaires de langues anciennes.

Quelques années plus tard, la loi Guizot de 1833 rend obligatoire l'instruction élémentaire publique. Cela ne s'adresse d'abord qu'aux garçons. Puis, en 1836, l'obligation scolaire est étendue aux filles.

Il est bel et bon d'ouvrir une école dans chaque commune, mais les instituteurs disposent de très peu de matériel pédagogique : il n'existe, en quantité suffisante, ni manuels, ni cartes, ni planches d'histoire naturelle, ni livres de lecture courante. En outre, l'existant est parfaitement hétéroclite, l'idée même d'une quelconque normalisation est inconnue (sauf, exception qui confirme la règle, dans les établissements des frères des Écoles chrétiennes). Les besoins sont énormes, la librairie Hachette y pourvoira largement, cela fera sa fortune.

Puisque bancs d'école, préaux et tableaux noirs lui sont interdits, l'ancien élève de l'École normale accomplira sa vocation par l'intermédiaire des livres qu'il produit. *Sic quoque docebo* : c'est la devise qu'il s'est choisie.

Bien que l'histoire ne soit pas une matière obligatoire, il n'en achète pas moins, dès 1828, à M<sup>me</sup> de Saint-Ouën, lauréate de la Société pour l'instruction élémentaire, son *Histoire de France depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à nos jours*. L'ouvrage a un tel succès (on en vendra 2 millions d'exemplaires avant 1880) que, sous le nom de *Petite histoire de France*, il figurera au catalogue Hachette des décennies durant. Il sera rejoint, dès 1831, dans la *Bibliothèque des écoles primaires*, collection de petits livres à 40 centimes, puis, dans d'autres collections, par des *Tablettes chronologiques*, des *Éléments de chronologie*, des *Premières leçons de géographie, de chronologie et d'histoire*...

La leçon d'histoire se répand d'autant plus facilement que l'enseignement préélémentaire, qui fait beaucoup appel à l'imagerie, se développe en France. À Paris et en province, des philanthropes fondent après 1820 des salles d'asile qui accueillent, pendant la journée, des enfants de deux à sept ans. La première à offrir un embryon d'organisation est ouverte à Paris en 1826, d'autres suivront. Le mouvement se structure. On se soucie de la formation du personnel et du fonctionnement de ce qui est en train de devenir une institution. En 1833, paraissent, chez Delalain, une mince brochure de cinquante-deux pages, *Instruction élémentaire pour la formation et la tenue des salles d'asile de l'enfance*, due à Amélie Nau de Champlouis, et, chez Hachette, le *Manuel des salles d'asile* de Jean-Denys Cochin. Peu à peu, ces salles d'asile, pitoyables « fourrières d'enfants », selon le mot de Marie Pape-Carpantier qui jouera un rôle majeur dans leur évolution, tristes garderies d'enfants inoccupés, se transformeront en lieux de vie et d'activité, ancêtres de nos modernes écoles maternelles. Considérée comme « la base naturelle de l'école primaire », la salle d'asile partage très vite avec celle-ci le même bâtiment. Les murs des classes se couvrent de tableaux destinés aux premiers apprentissages : abécédaires, tables de multiplication, cartes de géographie, figures géométriques, planches de botanique, gravures d'animaux domestiques et sauvages, scènes de genre illustrant les travaux des champs... L'imagerie à visée pédagogique intègre tôt des scènes de l'histoire de France : Roland à Roncevaux, le baptême de Clovis, le sacre de Charles VII, le couronnement de Joséphine à Notre-Dame, Jeanne au bûcher...

L'histoire n'est, certes, intégrée en tant que discipline dans tout le cursus de l'enseignement primaire qu'en 1867, mais l'imaginaire des écoliers se peuple tôt de

blonds Gaulois moustachus à queue-de-cheval, de reines en prière, de rois en majesté, de destriers caparaçonnés, de méchants princes assassins d'enfants, de panaches blancs et de manteaux d'hermine, de francisques à deux tranchants et d'étendards fleurdelisés. Dans cet univers mystérieux et fascinant, se croisent notre bon roi Henri promettant à ses sujets une poule au pot chaque dimanche ; Brunehaut attachée par les cheveux à un cheval au galop ; Saint Louis rendant la justice sous un chêne ; Jeanne d'Arc boutant les Anglais hors de France ; Louis XI enfermant un cardinal dans une cage de fer ; Marie-Antoinette jouant à la fermière avant de périr sur l'échafaud ; le jeune Bonaparte au pont d'Arcole... C'est du roman ? Sans doute. Mais c'est aussi de l'histoire, « de l'histoire écoutée aux portes de la légende », comme le notait Victor Hugo.

On nous a appris qu'il est très mal élevé d'écouter aux portes. Certes. Mais, en écoutant, on entend. Et, en entendant, on s'informe. Les informations ne sont pas tout à fait exactes ? Sûrement. À la limite, qu'importe ? Ce qui importe, c'est l'intérêt, le goût, le plaisir, la jubilation que suscitent tant de merveilleux récits, tant de merveilleuses images. En outre, récits et images s'échappent des pupitres et des tableaux noirs, l'imagerie populaire et la littérature enfantine en prolongent l'écho.

Cela donne de l'histoire une image humaine et contrastée, proche et lointaine, réelle et fabuleuse. On mémorise d'autant mieux les événements lointains qu'on en connaît les héros. On retient mieux les épisodes de la conquête de la Gaule en plaignant Vercingétorix qu'en récitant la liste des villes prises par César. On se passionne davantage pour les malheurs de la Pucelle d'Orléans que pour les calculs politiques de l'évêque Cauchon (dont, en outre, il est impossible d'oublier le nom). Comme il est impossible d'oublier certaines formules lapidaires : « Tout est perdu fors l'honneur » ; « Paris vaut bien une messe » ; « L'État, c'est moi » ; « Du haut de ces pyramides quarante siècles vous contemplent ». Ils évoquent des lieux et des événements, ils fixent notre mémoire. Leurs auteurs nous deviennent familiers, l'histoire s'incarne en des personnages de chair et de sang que nous pouvons aimer ou haïr, admirer ou mépriser.

L'histoire du monde est un champ si vaste qu'il semble téméraire d'en vouloir embrasser tous les héros, comme le tente Moréri. Et il le tente sous forme dictionnaire, parce que, pour lui, « l'Art de disposer les faits historiques suivant l'ordre alphabétique, est le moyen le plus commode pour faciliter aux hommes la connoissance de l'Histoire. » La réalisation du *Dictionnaire des rois et reines de France* repose sur le même postulat. Contrairement à Moréri qui s'intéresse aussi bien à la géographie qu'à l'histoire des hommes et des dieux, il se borne aux personnages, singulièrement à ceux liés à l'histoire de la France, plus précisément à ses souverains. Et à ses souveraines. Il n'existait, à la sortie du livre, aucun dictionnaire traitant avec le même sérieux, selon les mêmes normes rédactionnelles, dans la même continuité alphabétique, des rois et empereurs ayant régné sur la France, et de leurs épouses. Comme si ces femmes – il y eut plus de cent – n'avaient pas eu d'existence propre. Comme si l'épousée, sitôt échangés les consentements et éteints les lampions de la fête, avait, à l'instant, perdu la valeur politique qui, justement, avait été la cause du mariage.

Ce n'est pas seulement injuste ; justice et injustice sont de l'ordre de la morale, non des faits. C'est faire bon marché de la réalité historique. Beaucoup de ces femmes ont joué un rôle personnel, notamment les régentes. Et toutes ont eu une importance politique, puisque tous les mariages – si l'on néglige les éphémères unions des Mérovingiens polygames –, de Clovis à Napoléon III, à quatre exceptions près, ont été conclus pour des raisons politiques. Comme l'a noté, à propos de cet ouvrage, J.-M. de Montrémy, dans *la Croix*, « aucune conjointe n'est anecdotique. Les quelque cent vingt reines de France jouent un rôle patrimonial, stratégique et politique majeur ». Pourquoi les trois quarts d'entre elles sont-elles ignorées des dictionnaires généraux ? Et plus de la moitié des dictionnaires d'histoire ?

Le *Dictionnaire des rois et reines de France* a voulu les faire revivre, avec leurs époux, dans leur temps, en mettant en perspective les quinze siècles de pouvoir royal qui ont façonné notre destin. Il ne s'agit pas d'hagiographie, ni de panégyrique de la monarchie. Le lecteur avide d'émouvantes histoires et de sublimes hauts faits sera parfois frustré. Au passage, il découvrira que la plupart des nobles formules qui ont bercé son enfance sont apocryphes et verra pâlir quelques images d'Épinal. Charlemagne n'était pas « l'empereur à la barbe fleurie », pour la bonne raison qu'il n'avait pas de barbe. Et il n'a pas inventé l'école. Louis XI n'a pas enfermé le cardinal La Balue dans une cage de fer, il l'a simplement – si l'on peut dire – mis en prison, ce qui est moins pittoresque. Aucun amour caché n'a lié Anne d'Autriche et Mazarin, et ils ne se sont pas mariés secrètement. Le petit Louis XVII, « l'enfant du Temple », ne s'est pas évadé, il est mort tuberculeux, à dix ans, après que Barras l'a libéré de sa geôle. Blanche de Castille n'était pas seulement une belle-mère insupportable, elle était aussi une femme politique de grand talent et de grand courage. Personne n'a cassé le vase de Soissons, il était en métal, donc incassable ; et il a été ultérieurement rendu à saint Rémy, son légitime propriétaire. Dommage ? Non. La véritable histoire est aussi haute en couleur que la légende, plus émouvante encore parce que vraie.

Demeure une question : le dictionnaire historique mérite-t-il une place dans l'enseignement ? Oui, sans aucun doute. Moréri avait raison. L'a-t-il ? Il ne semble pas. Et il se pourrait bien qu'il ne l'ait jamais eue : le nom même de Moréri ne figure pas dans l'excellent ouvrage d'Annie Bruter... Et Pierre Bayle n'y est cité qu'en tant que pédagogue : il supervise les études de son frère et lui prodigue consignes et conseils pour l'apprentissage de l'histoire. Aucune allusion n'est faite à son dictionnaire.

De cette longue et curieuse absence témoigne aujourd'hui la brochure exposant le programme des écoles primaires, publiée en 2007 par le ministère de l'Éducation nationale. Dans le chapitre consacré à l'histoire, on relève une erreur de date (parmi celles qui doivent être connues de tous les élèves avant l'entrée au collège), un fort surprenant oubli (la IV<sup>e</sup> République n'existe pas), et deux impropriétés de terme. La consultation d'un dictionnaire historique aurait permis d'éviter ces imperfections.:

### **Bibliographie sommaire**

D. Alexandre-Bidon, M.-M. Compère, Y.Gaulupeau, J. Verger, G. Bodé, P. Ferté, Ph. Marchand et al. : *Le patrimoine de l'éducation nationale*, Charenton, 1999

H. Bost, *Pierre Bayle*, Paris, 2006

A. Bruter : *L'histoire enseignée au Grand Siècle. Naissance d'une pédagogie*, Paris, 1997

A. Corbin (dir.) : *1515 et les grandes dates de l'histoire de France*, Paris, 2005

C. Cosnier, *Marie Pape-Carpantier, de l'école maternelle à l'école des filles*, Paris, 1999

F. de Dainville : *L'Éducation des jésuites (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 1978

G. Dessauw : *Histoire des écoles. Histoire d'une école*, Rouen, 2007

J. de Givry : *Jully, 1177-1977, huit siècles d'histoire...*, Dammartin-en-Goële, 1976

Ministère de l'Éducation nationale (préface de X. Darcos) : *Qu'apprend-on à l'école maternelle ? Qu'apprend-on à l'école élémentaire ?*, Paris, 2007

J. Mistler, *La Librairie Hachette de 1826 à nos jours*, Paris, 1964

J.-Y. Mollier, *Louis Hachette*, Paris, 1999

### **Dictionnaires historiques et ouvrages didactiques d'histoire cités\*, ou dont l'auteur est cité (par ordre chronologique)**

\* les titres très longs sont abrégés

1571 : M. de la Porte, *Les Epithetes*

1599 : C. Fauchet, *Les Antiquitez gauloises et françoises*

1667 : J. de Bussièrès, *Le Parterre historique ou l'Abrégé de l'Histoire Universelle Composé en latin par le Père Jean de Bussièrès [...] et nouvellement mis en François par le mesme*

1674, 1681, 1759 : L. Moréri, *Le grand dictionnaire historique*

1684 : D\*\*\* (S. Gueulette), *Méthode facile pour apprendre l'histoire de France*

1696 : P. Bayle, *Dictionnaire historique et critique*

1766 : L.-M. Chaudon, *Dictionnaire historique portatif*

1771 : Une société de gens de lettres, *Nouveau dictionnaire historique-portatif*

1810-1826 : L.-G. Michaud, *Biographie universelle ancienne et moderne*

1828 : L. de Saint-Ouën, *Histoire de France depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à nos jours*

1831 : Th. Soulice : *Éléments de chronologie ; Tablettes chronologiques*

1833 : A.-J. Letronne : *Premières leçons de géographie, de chronologie et d'histoire*

1834 : Em. Babeuf, *Biographie universelle et portative des contemporains*

1835-1842 : G. Sarrut, *Biographie des hommes du jour*

1842 : M.-N. Bouillet, *Dictionnaire général de biographie et d'histoire*

1852-1866 : J.-C.-F. Hoëfer (dir.), *Nouvelle biographie générale*

1857 : Ch. Dezobry et J.-L. Bachelet, *Dictionnaire de biographie et d'histoire*

1858 : G. Vapereau, *Dictionnaire universel des contemporains*

1932- ? : T. Balteau, M. Barroux, M. Prévost (dir.), *Dictionnaire de biographie française*

1959 : G. Posener (dir.) : *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*

1978 : M. Mourre, *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*

1992 : A. Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*

2003 : Ph. Levillain (dir.) : *Dictionnaire historique de la papauté*

2003 : A. Rowley (dir.) : *Dictionnaire d'histoire de France*

2005 (nouvelle édition : 2008) : F. Guerard, *Dictionnaire des rois et reines de France*

